Levistitutions de la Commission départe-mentale bestivisement trois entréjoires dis-tantes off antoit et Commission agut en vertu dune décigation du Conseil général, tantoi elle exerce sur les actes du préfet un con-toite quirale manifeste soit ipar des avis, soit par uno attristion présultable et ménéssaire; tantot, enfin, elle statue, en ve tu de pouvoirs progres qui lui sont conférés par la loi. Le Conseil ténéral déterminera les objets pour les quels il défeguera ses pouvoirs à cla Commission. Les décisions à prendre, en la différence, autrefois conflées au préfet aports décisions de domaine de la Commission services de domaine de la Commission services de la Commission d

les hospices, etc., ies, en général sur toutes les branches d'administration que le projet entre, à l'omnipotence pe éfecturale.

Lin article de la loi ajounne au ser janvier 1873, l'exécution des articles y relatifs, afin de laisser aux Commissions départementales le temps de se pénérer de leurs attributions et de se préparer à les exèrcer.

Talle est, sauf les points de détail que nous avons du laisser de côté, l'économie sénérale du report, impostant que nous

generale du rapport important que n avons sous les yeax et du projet de dentel net le présmbule.

oku: am: Présmant est au fauteuil à 2 heures 1/4.

La séance est onverte à 2-1/2. Le procès-verbal est lu et adopté sans

L'ordre du jour appelle le scrutin pour nomination de deux membres de la Commission chargé de donner son avis sur les

recohrs en grace.
Cette opération, commencée à 2 . h 40 m.
n'ast pas encore terminée à 3 h . 25 mi-

M. Le président. — Je préviens MM. les representants qui n'ont pas encore pris part au vote, de ventor bi-n se hâter car le nombre nécessaire pour la validation du vo-te at éncore loin d'être atteint. Prusieurs voix : L'appel nominal! L'ap-né 'manural'!

pet nominal!

Le présentent fait prévenir par les huissiers ceux des représentants qui ont répardus encore dans les bureaux où siégent les commissions ou dans les couloirs, gent les commissions ou dans les de se rendre à la séance pour prendre par au vos Miller : est procédé an tirage

En attendant, il est procédé an tirage manuel an sort des bureaux. Pendant cette oiération le scrutin pour la nomination des deux membres de la Commission des recours en grace resté ouvert.

Le scrutin est férmé à 4 h. 20 minutes. Le dépoullement l'ait par les secrétaires nommes hier s'effectue dans un des bureaux voisins de la salle des seances.

M. Warbington, rapporteur sur la loi départementale, demande, au nom de la Commission de decentralisation, la mise à l'ordre du jour de mandi de ces questions La prise en considération ayant lieu, la délibération de l'assemblée pourra avoir lieu 5 à 6 lours après.

Ant. 10°— Il sera nommé une commission de 30 membres qui sera chargée de rechercher par voie d'enquête:

1º Le aures de la guerre de 4870.

2º— La staution politique en mifitaire de la France au moment de la guerre, a été conduite aures de té

3º - La manière dont cette guerre a été

conduite. Art. 2 Tout document diplomatique et autres seront fournes à la commission.

Art. 3 Un rapport sera fait à l'Assemblée.

(THE SDE ITE)

La proposition est renvoyée à la commis-sion d'initiative, arlementaire. LE PRÉSIDENT donne à 4 h. 3/4 le ré-

sultat du dépouillement du scrutin Nombre de votants. . 332 Majorité absolue. . 167 Majorité absolue.
Ont obtenu:
MM. Voisin.

 Lanfrey
 221

 Berenger
 60

 Cte Rampon
 49

 General du Temple
 20

 221

m. Le passibent. — Il se présente une difficulté applie Chambre peut seule résou-dre. L'art. 59 du réglement dispose que la

la petite lor presse, ils avaient fait pru-

demment bile pour concentrer leurs forces. Leure devenait imminent.

— Mon rere, reprit Angus avec agi-

avez raison, Angus rapadidi Richard d'un ton ferme; il est temps de nous sé-

parer. Gunn et vous, Irwing, vous m'ac-compagnerez, car, si l'on vous trouvait

ici, vous savez quel sort vous attend

caché tant que les soldats seront dans le pays; après leur départ, il retournera à

on cottage, où il n'aura plus à craindre d'être inquie e un nons de longie ps. Quant à vous non pauvre not, cortinua-t-il en s'arissante Gunn, cons étas libre de me suivre, si misérable que

doive être désormais ma condition; y consentez-vous? — Comment, sij'y con-

sens! s'écria l'ancien trompette avec ef-

sens! s'ecria l'ancien trompette avec ef-fronterie; je voudrais bien voi que Votre. Honneur allât quelque part sans traîner Jack à ses trousses! Mes préparatifs, à moi, ne seront pas lougs; tout mon ba-gage tient dans mes poches; on sonnera le boute-selle au premer comunandement.

— Quoi! demanda Richard avec attendrissement, vous êtes prêt a me suivre

vous conduire?—Puisque, vous y allez, pourquoi n'intitatione de la compagnie si nous laissions faire ces constables et ces gens de instituce mais du diable si in refussione.

de justice: mais du diable si je refusais

Irwing pourra se contenter de

présence du nombre des membres nécessa re

mais il y a 117 vacances; le chiffre des mem-bres de l'A semblée est réellement de 626

mais if y a 117 vacances; le chiffre des membres de l'Asemblée est récliement de 626 dont la majorité ab-olue est de 314. D'après les termes stricts du réglement, ce vote doit étré-nal, mais, d'oprès les usages des assemblées d'libérantes, on pent dire que la majorité des membres comosant l'Assemblée peut suff g, (apparements divers).

M. BETHMONT s'attache à établir que le vôte doit être recomm, né l'Il y a d'abord maérêt et dignité à sauvega-der le rès enemt le quel protège surtout la minorité. Il importe aussi de maintenir ce principe de droit et de suffrage univer el en vertu duquel c'est, la majorité pius un qui doit faire la lot. Profiter de cette circonstance que 15 membres manquent à la Chambre, serait abuser du pombre contrè le règlement et établir un précedent facheux. Loraieur conclut au renvoi de l'élection à demain.

M. BRARANON dat que cette interprétation est erronée. En effet, il est impossible qu'un règlement donne à la minorité, le d-oit de dominer la majorité; ce qui arriverait si les mémbres qui s'abstiennent, empéchaient les votes d'être valables.

(La séance continue.)

Dépèches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubai c.

Versailles, 22 juin 1871. Il paraît certain que la souscription à emprunt s'ouvrira lundi 26 juin et sera

close aussitot couvert. On assure que les arrérages seront payables à Londres au taux et en tenant compte de la bouification qui en ressortirait, environ 80, ce qui ferait 6 1/4 pour cent.

Londres, 22 juin. Le Morning Post dit que l'Autriche, l'Allemagne et la Russie, se sont enten-dues pour maintenir la paix.

Chronique locale & départementale

Le ministre des travaux publics a adressé à M. le préfet du Nord la circu-

Monsieur le préfet,
Mon aviention a été tout particulièrement

Mon aviention a eté tout particulièrement appelée sur le préjudice considerable qu'entraluerait pour l'industre la mise et chônage, gendant cette anuée, des canaux ou rivières navigables du tentioire.

Cette observation me paraît très légitime. La circulation est, en effet, à peine retablie sur la plupart des voies navigaules dont les guyrages avaient été-detruits ou endommagés par soite, des evénements de guerre, et il n'est pas dont ux qu'une nouvelle interruption de la navigation ne causerait au commerce un préjudice dont il importe de l'exonerre au moment où la repus des affaires exige que l'ind strie reste en possession de exige que l'ind strie reste en possession de

exige que indistrie reste en possession de tous les moyens de transport. L'ai dé idé, en conséquence, qu'ancun chô-mage à arrait heu cette année sur les ri-vières et caiaux du territoire. Dans le cas où l'exécution d'un travail in-

dispen able ex gerait impérieusement la suspension de la navigation, il m'en serait référé au préalable et MM, les ingénieurs devraient s'appliquer à re-treindre dans les plus étroi-tes limites de durée leurs propositions de chômage.

vous prie, monseur le préfet, de donner avis des dispositions qui précèdent à M. l'ingénieur en chef.

Recevez, etc., Le ministre des travaux publics, Signé: E. DE LARCY.
Pour copie conforme:
Le secrétaire-général,
Sazerac.

de vous suivre, du moment que vous montreriez le chemin! - Ah! Jack, vous

n'aimez, voust dit Richard.
On rertra dans le bâtiment, dont la solide portede chène fut fermée avec soin pour douner le temos aux fugitifs de terminer leurs dispositions. qu'Augus ajoutait rapidement quelques mots à sa lettre pour le capitaine fran-çais, et que Jack rassemblait les effets peu nombreux de son maître, Richard entraîna miss Ayondale dans le coin le

obscur de la salle.

— Nelly, lui dit-il à voix basse, mais avec une extrème douceur, séparons-neus sans récrimations et sans plaintes. Ce qui arrive était peut-être inévitable; ne suyez pas moins benie pour l'affec-tion, la générosité, la force d'àme que vous pravez montrées dans les effraya-bles rises que nous venons de traver-

ser ensemble, pour les consolations que vous avez dannées à un prosétil; Adieu! pussiez-vous être heureuse! Je n'ai plus dans le cœur, à cette heure suprême, ni fiel ni colère contre vous. En quelque lieu que j'aille, je conserverai votre souvenir avect respect, avec reconnaissance! et si nous ne nous ne voyons plus... — Ne dites pas que nous ne nous reverrons plus, Richard ! in-terrompit la jeune fille en sanglotant. Les circonstauces m'obligent aujourd'hui à me séparer de vo s, mais des temps meilleurs viendrout sans doute Je n'oublierai pas que votre ange de sœur nous a fiancés, que nous sommes unis par On lit dans l'Echo du Parlement helge :

Pour cause d'encombrement, et à la demande de la Compagnie du Nord, les transports de laines et de cours pour Roubaix sont suspendus jusqu'à nouvel-

Pour la même cause, l'acceptation des transports à petite vitesse, pour Tourcoing, est suspendue jusqu'à vou-

Nous obtenons enfin ce que tant de fois déjà nous avons demandé. Une estrado est construite sur la grande Place et les sociétés, instrumentales et chorales, sont invitées à venir, alternativement, s'y faire entendre.

Nous nous adressons donc à tous nos musiciens-sociétaires, ainsi qu'à deurs chels qui trouveront ainsi l'occasion de faire apprécier les progrès de leurs élè-

faire apprécier les progrès de leurs élè-ves tout en donnant un but agréable, à

leurs études musicales. De notre côté, nous applaudissons à cette détermination qui procurera à bien des personnes un plaisir qui mérite cer-

tainement d'être encouragé.
Nous publièrens les programmes qu'on voudra bien nous communiquer et

nous rendrons compte de l'exécution. Si nous sommes bien informés, la Graude-Harmonie doit commencer jeudi prochain cette série de concerts publics. Cette réunion d'élite fera entendre les morceaux qu'elle a joués lors du con-cert qui a eu lieu dans les jardins de M. Altred Motte. Nous lerons un compte-rendu spécial.

Le préfet du Nord donne avis que la Commission chargée dans le départe-ment de constater l'aptitude des aspirants aux bourses pationales, départementales et communales dans les lycées et colléges (enseignement classique et enseignement secondaire spécial) réunira à la Préfecture, le jeudi 13 juil-let, à huit heures et demie du matin, pour sa deuxième session de l'année

Pour être admis à l'examen, les can-Pour etre admis a l'examen, les candidats doivent : pour l'enseignement classique avoir 9 ans accomplis et moins de 17 ans; pour l'enseignement spécial, 10 ans accomplis et pas plus de 18 ans.

i ans. Les demandes d'inscription à l'examen seront reçues jusqu'au samedi 8 juillet inclusivement, a da Préfecture (secrétariat de l'inspection académique), sur la production : 1° de l'acte de naissance de l'enfant; 2° d'un certificat de bonne conduite delivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires.

Le programment en matières eur lequelles les candidats devront être inter-

rogées, sera remis aux tamilles qui en feront la demande.

On nous écrit de Fresnes :

Des fêtes religieuses très-solennelles ont eu lieu à Fresnes les 20 et 21 juin, à l'occasion de la consecration de la magnifique église qui vient d'être édifiée dans cette importante commune. Mgr Lequette, evêque d'Arras et Mgr de Cam-brai honoraient ces fêtes de leur présence. Les cérémonies de la consécration, dans la matinée du 21, furent presque toutes faites par Mgr d'Arras, qui voulait éviter à son métropolitain teut ce qui pouvait fatiguer le vénérable archevêque de Cambrai.

La messe solennelle de la dédicace de l'église fut aussi chantée par Mgr d'Arras, qui monta en chaire après l'Evanrile et adressa quelques paroles aposto-liques aux lidèles rassemblés en foule dans l'égli-e. L'éminent prélat émut vivement son auditoire, en rappelant avec

des liens indissolubles... Quoi qu'il arrive, jamais je n'aurai d'autre époux que vous, je le jure de nouveau! — Pas de serment, pauvre chère enfant! dit O'Byrne en lui posant une main sur la bouche; retirez del engagement procipi-té, je ne l'accepte pas... Savez-vous quelles exigences vous devrez subir plus tard, à quelles nécessités, à quels deverfaudra vous soumettre? nous raudra vous soumettre? Moi seul, moi qui suis affranchi de toutes les tyrangte sociales, je puis assurer que nulle autre femme désormais ne sera aimé de c lui qui a obtenu un instant votre amour. Cette promesse de ma part ne sera pas difficile à tenir; quelle femme voudrait s'associer à ma triste destruée?... Il ne me reste donc plus, Nelly, qu'une prière à vous adresser. Vous allez rentrer dans ce monde de grandeur où vous êtes née ; vous allez retrouver cette richesse, ces horneurs, cette auto-rité, l'apanage de votre rang. Dans le cours de cette heureuse existence qui vous attend, vous rencontrez à chaque pas, sur cette déplorable terre d'Irlande, des souffrances à adoptir, des faiblesses à pardonner, des misères à soulager; eh bien, promettez-moi qu'en toutes cir constances, les pauvres trouveront en vous une protectrice et une amie ; promettez moi de vous souvenir que vous aussi, vous avez été errante, sans asile et sans nourriture, que vous aussi, vous avez partagé les privations et les augois-ses du proscrit! — Richard! Richard! réplique Miss Avendale d'une voir bri-

elogaénce rout ce que la pareisse de Presues dévait à son zele et dévoue pas-teur, que Mgr de Cambrai avait récompense quelques jours auparavant en le

Après la cérémonie du matin, un ban-quet de quatre-vinguaix converts, offert par la commune, réunit les prodats dont sécrateurs, le clergé, les autorités loca-les, l'architecte, les entrepreneurset les personnes qui avaient pris part à l'édi-fication de l'Eglise. A l'issué du banquet, M. Remard, maire de Fresnes, chevalier de la Légion-d Honneur, lut une lettre de M. le sous-préfet de Valenciennes, par laquelle ce magistrat s'excusait de ne pouvoir assister à la cérémonie d'i-nauguration de la nouvelle église, et en nauguration de la nouvelle église, nauguration de la nouveire egise, et en exprimait ses vils regrets à la municipalité. Un passage de cette lettre fut fort remarqué et provoqua d'unanimes appleudissements. Nous ne pouvons résiste au désir de le cuier tout entier; il renferme une hauteuet digne leçon à l'admires de la comme pour passage. dresse des fonctionnaires, pour qui tout ce qui touche à la religion est chose étrangère ou peu digne d'intéret :

« Au moment où les théories matérialistes produisent les épouvantables attentats dont nous sommes témoins, il ét, bon, il est adu-taire que les bomnés d'ordre affirment pabliquement leur croyante et leur culte. Quand les sauvages ennemis de la civilisa-tion chrétienne égogent les plus saints pou-tifes et cherchent à détruire les sanctuaires les plus précieux, il est beau, il est rassurant de voir une copulation tout entière se pressant autour de ce vénérable a chieve-que pour consacrer un nouveau temple au Die de ses pères.

Je ne saurais vous dire, Monsieur le

Maire, combien je suis prihé de me ponvoir ne réunir dans rette circonstance solennelle aux habitants de Fresne; il ne faut rien moins que le sentiment d'un devoir impérieux à rempir pour me retenir lois d'eux niconditus. aujourd'hui.

M. le Maire porta ensuite différents toasts, en des termes tout-à-fait appropriés à la circonstance, et Mgr. de Cam-brai lui répéndit d'une façon émue et touchante. Dans l'après-midi, une procession magnifique parcourut les princi-pales rues de la commune, et bien que contrariée par le mauvais temps, une foule nombreuse de fidèles, accourus de toutes parts, se pressait sur son passage. Cette sainte et glorieuse jour-née pour la commune de Fresne, laissera de longs et durables souvenirs dans la population, et il faut esperer, avec M. le Maire, e qu'elle a réveille les tièdes ou les endormis, et qu'elle sora un gage de

paix et de concorde pour l'avenir.» Le lendomain, 21 juin, un service so lennel fut chante pour le reges de dones de tous les fidèles trépasses de la pa-roisse, et. Mgr. d'Arras présida encore les ceremones de la matinée, auxquelles assista, comme la veille, une louie attentive et recueillie.

Le marché au blé, de Lille, était assez bien approvisionné. La demande con-tinue d'être nulle. On ne veut acheter qu'en baisse. Les meilleurs blés ont ob-tenu 31,50; fr. les autres qualités de 27 à 30 fr. On estime la baisse commerciale de 50 à 75 c. è l'hect.

Nous avons annoncé, hier, qu'un service fine ore devait être célébré à Villers-Bretonneux, le mardi 4 juillet, pour les victimes de la bataille livrée sur le territoire de cette commune. La réduction de 50 0/0 sur les frais de parçours, qu'à cette occasion, l'administration du chemin de fer du Nord a bien voulu accorder, s'applique à la station de Villers comme à celle de Corbie, et aux billets pris, nonsculement à la gare de Lille, mais en-core à toutes les gares du Nord. Il est bien entendu que pour avoir droit à cotte réduction, on doit être muni d'une

sée, ces recommandations ne sont-elles pas une injure pour moi? Depuis long-temps mon choix n'est-il pas fixé entre ces pauvres dont vous parlez et mes préjugés d'éducation, mes devoirs de famille, mon père lui-mème? D'ailieurs, Rictard, vous oubliez.

Un grand bruit de voix et de pas 'éleva sur la terrasse. Irwing, qui était en observation à la fenètre, se retourna précipitamment.

(La suite à un prochain numéro.)

ment matternal & 0/0

Le comptoir de la seu-une produite de charge gratuitement de fournir tous renseiments et de transmettre au Trésor les souscriptions aux conditions de Minission pu

Les demandes de souscriptions doivent ètre a ressens, accompagnées du 1st verse-ment, soit en espèces, mandats ou valeurs à encaisse su à réaliser, a MM. E. Dubois et Cie 83, rue Richelieu, Paris. 1002

Le sieur HENRI PRUS, demeurant rue Neuve de la Fosse aux Cuepes, 66, se met à la disposition du public en qualité de commissionnaire du Mont-de-Piéta. Discrétion assurée.

detre d'invitation. Les lamilles on le puramnes qui n'auraient par recu cell lettre peuvent le demander, seit à M. l maire, soit à M. le curé de Viters fire conceux; elle leur sere expédice, france par retour du courrier.

Notice to British subjects reald in the British Vice Commits district of Lille (Arrendissess

Aff births and deaths of British jects must be declared and enregistered at the British Vice Consulate, 23, rue de l'Hospice, Roubaix, within 24 hours of the event. the event.

WILLIAM B. WI SON

WILLIAM B. WI SON

Of Little.

June, 20 th. 187P in 199V

Commerce

(Dépêche de MM. Kabié et Cereprésité par M. Bulteau-Desbonnets.) de par M. Bulteau-Desbonnets.) de par M. Bulteau-Desbonnets. De par M. Bulteau-Desbonnets.

faveur des acheteurs.

Les ventes notées à quatre heures

a 5,655 b.

Laines. — Les Buenos Ayres ent encore
eu la vente de 106 b. en suint, à des pris

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

18 Jui. — Dubois Victor. 21 ans, tisserand et Lorthioft Pulmyre, 24 ans, soineuse. — Vanwalleighem Henri, 26 ans, fileur et Duret Marie, 24 ans, rattachense. — Gillis Arthur, 25 ans, employe de commerce, et Deveugle Louise, 23 ans, sans profession. — Depraeter Edouard, 25 aps, domestique, et Van Begin Anne, cuisinière. — Demoulet Desiré, 28 ans, tisserand, et Campagne Arthémise, 27 ans, soicheuse. — Duret Louis, 26 ans, charpentier, et Lesaure Reine, 25 ans, bobineuse. — Vermeire Joschim, 29 ans, maréchal ferrent, et Vanerayaeit Mathilde, 26 ans, tisserande. — Durieu Louis Joseph, 39 ans, cultivateur, et Fermaux Maria, isans profession. — Durot Carlos, employé de profession. — Durot Carlos, imploye de commerce, et Wiant Glera; 20 ans, isans profession. — Vandewèle Cesar, 25 ans, contuiter, et Montaigne Maria, 23 ans, coutu-

MARIAGES

19 Juin - Salembier Emile, 25 ans, tisserant, et Houtekins, Marie, 26 ans, tisserande.—Laes César, 31 ans, ourdisseur, et Bouchez Anne, 37 ans, bobineuse. — Vancomerbeke Edouard, 23 ans, tisserand, et Duprez Victorine, 21 ans, journalière.

NAISSANCES

RAISSANCES

18 Juin. — Deleye Alphonse, rue de la Barbe-d'Or. — Vannemoortere Marie, rue de gille. — Vanhiefté Jean-Joseph, rue des Lon-Lues-Haies. — Chantry Jules, rue Saint-Jean. — Debuisna Elisa, rue du Gog-Franciis. — Dhondt Louise, rue des Longues-Haies. — 19 Juin. — Depré Réné, rue de Tourcoing. — Stauts Henri, rue de la Tuilerie. — Leduc Elisa, au Pile. — Vanackere Marie, rue de Lille: — Vanderboeken Isabelle, au Fontenoy. — Legrand Eirmin, Grande-Rue. — Willem Georges, rue Jacquart. 20 Juin. — Vanweyenberghe Emile, au Pile. — Vanwonterghem Lucien, au Fontenoy. — Dion Georgette, rue d'Espagne. — Goens Marie, rue de la Banque. — Vanderplancke Henri, rue de France. — Gombert Adolphe, rue de Lille. 21 Juin. — Geene Gabrielle, rue de la Barbed'Or. — Rogier Maria, rue de la Paix. — Herreman Charlotte, rue de Tourcoing. — Bovyn Florence, au Fontenoy. — Gallois Jules, rue de Lannoy. — Lampe Alphonse, rue du Moulin Brûlé.

22 Juin. - Bray Marie, rue de Crême

DÉCÉS

18 Juin .- Houflin Marie, 2 mois, au Culantroys Alfred, o more, laies. — Renard Rosalie, 28 des Longues Haies. — Renard Rosalie, 25 ans., dévideuse, rue Saint-Joseph. — Denhaène Marie, 7 ans, au fort Mulliez. — Tilge Rosalie, 54 Rosalie, 54 ans ménagère, à l'Hôpital.— Vanasten Henpi, 35 ans, tisserand, à l'Hô-

19 Juin .- Gomez Marie 26 ans, sans pro-19 Juin — Gomez Marie, 26 ans, sans pro-fession, rwe Latine, — Linard Clotilde, 1 an, rue de Greme. — Dupont Joséphine, 35 ans, ménagère, zwe Sant-Jent. — Chantry Jule-1 jour, rue Saint-Jent. — Vey Caroline, 50 ans, ménagère 18 Hébital. — Chatelain Vir-ginie, 6 mois, à l'Hópital. — Delabre Louis, 2 mois, rue de la Gaité. — Demeurler Virgi-nie, 5 ans au Fontenoy

20 Juin. — Vanwonterghear, présenté sans vie, au Fentency. Bettremieux Jules 8 ans, à l'Hopital. — Logiste Louis, 26 ans, tasserand, à l'Hopital. — Péon Théodore, 47 ans, comptable, à l'Hôpital.